

45 %

DE SUBVENTION POUR LE PARCOURS EMPLOI COMPÉTENCES

Réservé au secteur non marchand (associations, collectivités...), le parcours emploi compétences pour l'Ile-de-France prévoit une aide de l'Etat de 45 % à 60 % du SMIC brut. Réservé aux personnes éloignées de l'emploi, il met l'accent sur

l'accompagnement professionnel et l'acquisition de compétences facilitant un retour à l'emploi durable. Une attention particulière est portée aux travailleurs handicapés et aux résidents des quartiers prioritaires de la politique de la ville.



Télécom : Bordeaux va tester la 5G

NOUVELLE AQUITAINE

Bouygues Telecom et le groupe chinois Huawei vont expérimenter à Bordeaux la 5G cette année. Orange a signé avec Lille et Douai. L'autorité de régulation des télécoms a retenu neuf villes pour des tests à grande échelle de la prochaine génération de technologie mobile sur une durée de 18 à 24 mois.

Equipement : Batiloc accueille bpifrance à son capital

HAUTS-DE-FRANCE

Le groupe indépendant de bâtiments modulaires veut densifier son maillage territorial et devenir fabricant.

Olivier Duquing
— Correspondant à Lille

Le spécialiste des bâtiments modulaires Batiloc vient de finaliser une reconfiguration complète de son capital. L'entreprise nordiste, née en 1969, avait été rachetée en 2014 par Marc Olesinski, au côté de Nord Capital Partenaires.

Depuis, l'entreprise s'est réorganisée, a racheté trois de ses quatre sites et accru son activité. Le repreneur cède l'essentiel de ses parts à son fils Ludovic, directeur général, mais aussi au directeur financier Olivier Baillion, tandis que bpifrance fait son entrée au capital au côté de Nord Capital Partenaires. Les deux investisseurs restent minoritaires. L'entreprise, qui a réalisé un



Batiloc vise une croissance de 50 % dans les quatre ans. Photo Batiloc

chiffre d'affaires de près de 10 millions d'euros l'an dernier, avec 48 salariés, veut accélérer. Batiloc, qui est l'un des derniers indépendants du secteur – et a écarté une proposition de rachat par Kiloutou –, entend renforcer son réseau, composé de quatre agences à Paris,

Strasbourg, Lyon et Lille. Il veut s'implanter dans les dix-huit mois sur l'arc atlantique, plutôt à travers une acquisition, mais aussi si besoin via une création ex nihilo.

Autre axe de croissance passera par l'extension de son activité à la fabrication, car la vente de matériel

prend une place de plus en plus importante.

Accueil des migrants en Allemagne

En 2015 et 2016, l'entreprise a fourni à l'Allemagne de quoi réaliser les camps de migrants, « du plan à la remise de clés », soit une commande de 6 millions d'euros. D'autres contrats sont en négociation outre-Rhin. Mais la disponibilité des fournisseurs actuels est parfois insuffisante et manque de réactivité. « Quand on commande des modules en octobre, la livraison intervient en mars-avril », explique Olivier Baillion. Batiloc souhaite créer une coentreprise avec un de ses fournisseurs, afin de réduire sa dépendance et de gagner également en profitabilité.

Au total, la société vise une croissance de 50 % dans les quatre ans pour atteindre le cap des 15 millions d'euros. L'effectif devrait croître dans le même temps d'une dizaine de postes, indique le directeur financier, qui note néanmoins les grosses difficultés de recrutement, notamment sur certaines compétences comme la soudure. ■

Selni dans la tourmente après la perte de ses deux plus gros clients

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Le fabricant de moteurs pour l'électroménager espère éviter la liquidation à Nevers et attend une reprise dans les Ardennes.

Christiane Perruchot
— Correspondante à Dijon

Double échéance le 21 mars pour Selni, fabricant de moteurs pour l'électroménager à Nevers, dans la Nièvre, et sa filiale, la Société Industrielle Ardennaise à Revin, dans les Ardennes. A Nevers, siège de l'entreprise, le tribunal de com-

merce doit vérifier le respect du calendrier assigné lors de l'audience du 28 février dernier motivée par les difficultés de trésorerie de l'entreprise, encore sous la procédure du plan de continuation datant de son rachat en 2010 par plusieurs cadres à l'autrichien ATB.

Le premier engagement devant les juges a été tenu : payés en trois fois en février, les salaires ont bien été versés début mars. Reste à la direction à honorer une dette de 500.000 euros sur les échéances du plan de continuation et un tiers des arriérés d'Urssaf accumulés depuis 2012 pour un total de 1,5 million d'euros. Selon les syndicats, qui ont manifesté plusieurs jours devant leur usine fin février, Bruno Flocco, président du holding, a cédé une partie de ses actions d'un montant

qui ne leur a pas été divulgué. Les liquidités dégagées permettront en outre à la production de redémarrer à Nevers.

Offre de reprise

Depuis le début d'année, l'usine de moteurs de lave-linge, qui emploie 88 personnes, fonctionne par intermittence au gré des commandes. « Nous n'avions plus les moyens d'acheter des composants », témoigne en chœur les représentants FO, CGT et CGC. Les difficultés remontent à la rupture d'un contrat du fabricant d'électroménager Fagor fin 2016 et dans une moindre mesure, de l'échec commercial du moteur maison. « La production de 3.500 moteurs par jour a chuté de moitié en 2017 », précisent les représentants du personnel.

En redressement judiciaire depuis fin 2017, le sort de la Société Industrielle Ardennaise (SAI) devrait se jouer le même jour. Le tribunal de commerce de Compiègne doit se prononcer sur la seule offre ferme émise. Delta Dore à Bonnevain (Ile-et-Vilaine), spécialisée dans les équipements domotiques qui réalise un chiffre d'affaires de 145 millions d'euros. Elle propose de reprendre la fabrication de moteurs tubulaires pour volets roulants et 24 des 181 salariés ainsi que les actifs et bâtiments liés à cette activité. Selni avait repris la SAI au groupe Electrolux en 2014 qui a interrompu ses commandes en juillet 2017. Le jugeant co-responsable des dettes de Selni, le tribunal a prononcé le 23 février, l'extension du redressement judiciaire à Electrolux. ■

Procaly câble les véhicules spéciaux

LA PME À SUIVRE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Effectif : 96 salariés
Chiffre d'affaires : 9 millions
Activité : câblage

Léa Delpont
— Correspondante à Lyon

Enfant, Jérôme Van Den Broeck jouait au ballon devant le portail de Procaly, à Vourles, près de Lyon. Il a retrouvé l'entreprise en 1990 quand, acheteur chez Alstom, il devient l'un des principaux clients de ce spécialiste du câblage électrique dans les environnements à forte contrainte –

mobilité et énergie. En 2007, de donneur d'ordres, il devient fournisseur, en prenant la direction de l'entreprise à la tête d'un LBO mené avec cinq jeunes cadres soutenus par le fonds Garibaldi, minoritaire. Procaly conçoit et branche les systèmes d'alimentation électrique (armoires, harnais, faisceaux, wrapping...) de tout ce qui roule, rampe, vole ou nage... « Nos installations ne se voient pas, mais elles sont le système nerveux des moyens de transport », explique le PDG. La société spécialisée dans le ferroviaire (80 % de son activité, dont un tiers à l'export) et la défense (chars, navires) a câblé les tramways de Sydney, les métros de Londres, Singapour, Beijing, Séoul et Santiago, et les véhicules militaires français au Mali.

Depuis dix ans, Procaly s'est émancipé d'Alstom, dont la part de commandes est tombée de 70 à 15 %, au profit de constructeurs allemands et canadiens. Dans le même temps, elle a doublé son chiffre d'affaires, aujourd'hui de 9 millions d'euros. Elle entend récidiver dans les années à venir avec une politique de diversification vers « d'autres véhicules industriels de moyenne série, évoluant dans des environnements spécifiques nécessitant un câblage extrêmement robuste, non mécanisable », annonce Jérôme Van Den Broeck. Il a déjà décroché de nouveaux marchés avec des tracteurs d'avions TaxiBot de TLD ou les pulvérisateurs agricoles de Berthoud. Il est candidat pour équiper les véhicules autonomes Navya.

L'entreprise emploie 16 personnes en France, dans son bureau d'études (prototypage, industrialisation), et 80 en Tunisie, dans son usine de Hergla, où s'effectue le montage des câbles. Ils repassent par Vourles pour les contrôles finaux.

Acquisition en vue

A l'affût d'une opération de croissance externe, Procaly cherche à se développer avec un deuxième site industriel en Europe de l'Est. Elle est aussi candidate à la reprise d'une PME lyonnaise en redressement judiciaire, spécialisée dans le câblage électrique. « Les salariés ont le bon profil d'emploi », note le dirigeant. Cela lui permettrait de pallier les carences de recrutement qu'il rencontre. ■

innovateurs

Stelia Aerospace teste l'impression 3D pour le fuselage



Stelia

LA TECHNOLOGIE STELIA AEROSPACE

Date de création : 2015
Président : Cédric Gautier
Chiffre d'affaires : 2,2 milliards d'euros en 2017
Effectif : 6.900 personnes
Secteur : aéronautique

Emmanuel Guimard
— Correspondant à Nantes

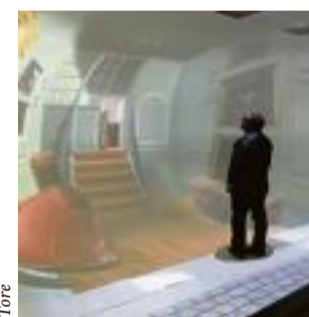
Dans les usines de Stelia Aerospace, de grandes presses donnent aux plaques métalliques la forme courbe d'un fuselage. Il s'agit ensuite de rigidifier ces panneaux pour leur donner la tenue nécessaire en vol. Jusqu'à présent, ces raidisseurs sont installés par fixation, à l'aide de rivets, ou par soudure. L'industriel envisage de remplacer ce process par l'impression 3D et entend prouver que cette technique n'est plus réservée aux éléments de petite taille avec un démonstrateur qualifié de « première mondiale ». Il s'agit

d'un morceau de fuselage de 1 mètre carré dont les raidisseurs ont été réalisés de manière robotisée par dépôt de fil en aluminium fusionné par arc électrique (Wire Arc Additive Manufacturing). « Avec ce démonstrateur, Stelia Aerospace vise à proposer à ses clients des designs innovants sur de très grandes pièces de structure issues de nouveaux modes de calcul », estime Cédric Gautier, président du groupe né, en janvier 2015, de la fusion de deux filiales d'Airbus : Aerolia et Sogerma. Issue des mathématiques, la méthode d'optimisation topologique mise en œuvre permet de répartir, de façon optimale, la matière dans un volume donné soumis à des contraintes.

Financement de la DGAC

La technologie Defacto permettra de libérer la production des contraintes complexes inhérentes à l'assemblage des raidisseurs et d'envisager l'intégration de fonctions. S'y ajoutent des gains de masse d'environ 10 % et une diminution des coûts de fabrication estimés à 25 %, du fait de la suppression d'un cycle d'assemblage. Seul bémol, la mise en œuvre industrielle n'est pas envisagée avant dix ans. D'un montant non divulgué, ce projet, qui mobilise aussi Constellation, l'Ecole centrale Nantes et CT Ingénierie, est financé pour moitié par la Direction générale de l'aviation civile (DGAC). ■

Le Tore, premier écran courbe d'immersion virtuelle au rendu très réel



Tore

LE PROJET LE TORE

Nicole Buyse
— Correspondante à Lille

Récemment inauguré à la Plaine Images, à Tourcoing, The Open Reality Experience (Tore) est un équipement de réalité virtuelle très innovant, qui permet une immersion totale. Au sein de l'Equipex IrDive, plate-forme technologique commune au CNRS et à l'université de Lille, 2 tonnes d'acrylique ont été nécessaires pour construire cet écran courbe dans toutes ses dimensions, qu'on appelle torique. Coordinateur de cette plate-forme, Yann Coello utilise pour le décrire l'image d'un « Babybel coupé en deux : la partie rouge est de sa surface intérieure ». Derrière, vingt projecteurs affichent des images de très haute qualité. Grâce à cette forme torique, « on obtient une immersion complète sans déformation optique », sou-

ligne-t-il. Alors que les salles immersives existantes sont souvent des cubes dont les faces et les arêtes donnent une très légère distorsion de l'image. « On sait qu'on est dans un environnement virtuel, alors que, dans le Tore, l'homogénéité complète de l'image, sans interruption visuelle sur 180 degrés, nous fait oublier complètement l'équipement, explique-t-il. Ce qui donne l'impression d'être dans un environnement réel et le rend unique au monde. »

Budget de 3,5 millions

Le champ d'application est immense, de la santé pour la formation des médecins aux sciences sociales pour imaginer des environnements de travail modulables, en passant par l'architecture, la construction, l'aéronautique... « Des urbanistes peuvent aussi visualiser les modifications qu'ils veulent apporter à une ville », illustre Yann Coello. On peut également recréer des monuments, tel ce projet de l'Institut de recherches historiques du Septentrion (IRHis) qui vise à reconstruire le pont de Notre-Dame de Paris au XVIII^e. Autres exemples en matière de design : on peut tester la conception de l'habitacle d'une voiture ou l'intérieur d'une habitation. Le Tore a représenté un investissement total de 3,5 millions d'euros, dont 1 million rien que pour la structure supportant les 2 tonnes. ■